

Machine de travail lourde (Vhc. spécial)(+)	Marque G R O V E	Type R T 59	Fiche d'homologation n° CH <u>5348 01</u>
---------------------------------------------------	----------------------------	-----------------------	----------------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "RT 59" préfixe au n° de châssis et s. plaquette constructeur
à gauche sur tableau de bord

Numéro du châssis frappé à gauche vers marchepied (frappé p. imp.) & s. plaquette constructeur
Signe d'identification du moteur frappé "3145" à droite à l'arr. culasse (sens marche) (frappé p. importat.)
Constructeur **GROVE Manufacturing Co (USA)** Importateur **Franz STIRNIMANN A.G., OLTEN**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. ttes roues
 Direction centre "ORBITROL" hydraul. (r. AR désenclenchables)
 Frein de service Air compr./hydr., 2-circ. chacun, exp. int. AV+AR
 Frein auxiliaire Méc. exp. int. tringle,
 Frein stationn. s. arbre de cardan Frein pr. rem. -
 Transmission Automate Nombre vit. 2 x 3 = 6
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 37 km/h

MOTEUR Genre En V Temps 4
 Marque CATERPILLAR Carbur. D
 Type 3145
 Position à l'arrière Nombre cyl. 8
 Alésage 114,3 Course 104,14
 Cylindr. 8559 cm³ CV-Impot 43,59
 CV-puiss. 150 (BHP) à 2800 t/m
 Refroidissement Eau
 Bruit 85 dB (A) à 2780 t/m
 Amortissement bruit 2 pots échappem
620 x 210 mm ø

CARROSSERIE Forme Grue mobile hydraulique Nombre portes 2
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 1 ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS

	Voie	AV <u>1960</u>	AR <u>1960</u>
	Diam. braquage	G <u>17,2</u>	DR <u>16,4</u>
Empattement	<u>2900</u> / (/ /)		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>8780</u>		
Largeur	<u>2450</u>		
Hauteur	<u>3320</u>		
Porte à faux	AV <u>4050</u>		
	AR <u>1830</u>		
lat.			

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>10000</u>		<u>10700</u>	<u>20700</u>
Charge utile				<u>-</u>
Total				<u>20700</u>
Garantie fabr.				<u>25000</u>
Dimens. pneus	<u>16.00 - 25</u>		<u>20 PR</u>	
Charge p. essieu	<u>11200</u>	<u>(4.5)</u>	<u>11200</u>	<u>(4.5)</u>
de l'ensemble				
Poids maxi remorquable				<u>-</u> kg

EQUIPEMENT (§) Equipement électrique 12 v

(2/HELLA Avertisseur optique -

Feux de croisement K1003/K11107 Feux de position 2/ds.phares

Feux de gabarit AV=2/HELLA K12717 + 1/AV s.bras flèche

Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 87 (dB/A)

Essuie-glace 1/électr. Lave-glace -

Feux arrières 2/HELLA K 23354 (Catadioptr. 2/ 70 mm Ø

Feux stop 2/HELLA K 23354 latéraux 2/ 70 mm Ø

Eclair. plaque contr. 1/au centre Plaque forme haute 230x300

Rétroviseur 2/de ch. côté cabine Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 6/av.lampe-témoin

AV o=HELLA K12716 latér. o=K 12668 AR o=HELLA K 23354

Avert. clign. - Lampes de travail -

Cale d'arrêt : 1/500 x 300 x 300 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Machine de travail (Vhc.spéc.) +

Marque & type GROVE RT 59

Châssis n° _____ (selon véhicule) _____

Homologation n° CH 5348 01

Forme de la carr. Grue mobile hydraulique

Places ass. : Total 1 (_____ avant)

Poids à vide 20700 Carburant D

CV 43,59

Charge utile - Cylindrée 8559 cm³

Poids total 20700 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : RT 59/4765 & 16139

+) Vhc. spécial : Poids et distance depuis le volant vers l'avant = 3260 mm

*) Direction : Pour courses de transfert, direction sur roues avant seulement ; position normale des roues arrière indiquée par lampe-témoin.

§) Equipement : Monté par l'importateur.

Inscription sur permis de circulation, page 4 :

- Surveillance par convoyeur ou par bonne visibilité au moyen de 2 rétroviseurs ^{à l'avant} latéraux
- Crochet de grue doit être fixé au véhicule par un câble
- Chariot supérieur doit être assuré par une broche
- Marquage jaune/noir à l'AV et à l'AR sur toute la largeur, latéralement sur tête du bras de flèche et latéralement sur crochet de grue.

Remplace FH CH 5348 01 du 12.5.70
Marque et Constructeur

Lieu et date de l'expertise
OLTEN, 12.5.1970
BERNE, 11.12.1970
(20.1.71)

La commission d'expertise